

# LE MÉTIER DE RIPEUR

*La collecte au rythme de la ville et de la technique :  
un métier au front*



PH13 : *Penser, voir et designer le travail* - Nicolas Salzmann

PARIENTE Romane & RAVEL Poline

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Remerciements</b>	<b>5</b>
<b>Point méthodologique</b>	<b>6</b>
<b>1. Présentation générale du métier de ripeur aujourd'hui et approche du métier par son évolution historique</b>	<b>7</b>
a) L'équipier de collecte : maillon liant la production au traitement du déchet	7
b) De l'invention du déchet, à la logique de collecte de porte en porte	8
c) Co-évolution du métier d'éboueur, du camion et des déchets	10
<b>2. Une organisation du travail hyper-technicisée et s'adaptant à la ville</b>	<b>12</b>
a) Organisation d'une journée de collecte	12
b) Devenir ripeur : une formation officieuse aux <i>travaillèmes</i>	13
c) Sur le terrain : le camion, élément central du travail	14
d) Les déchets, miroirs de la ville : organisation du travail contrainte par le rythme citadin	18
e) La communication outillée entre ripeurs : essentielle au déroulé de la collecte	19
<b>3. La question du risque au coeur de l'expérience du métier et structurante de l'activité</b>	<b>22</b>
a) L'environnement dans lequel évolue l'équipier de collecte : source des risques multiples	22
b) Tensions entre l'efficacité et la durabilité des gestes	23
c) Pénibilité physique, mais aussi psychologique	24
d) Un métier à risque et d'utilité publique de fait, mais pas de droit	25
<b>4. Un métier de service public : rapport entre habitants, mairie et centre de tri sélectif</b>	<b>27</b>
a) Triptyque : discrétion, invisibilisation et manque de reconnaissance	27
b) Travailler avec la conscience aiguë de la perception de l'habitant	28
c) Une responsabilisation dans la question du tri des déchets	29
<b>Conclusion</b>	<b>32</b>
<b>Références et crédits</b>	<b>33</b>
<b>Annexes</b>	<b>35</b>

## Introduction

En mai 2024, les éboueurs de Paris ont entamé une grève pour réclamer une prime en vue des Jeux Olympiques (JO). La pression était telle que les autorités politiques ont cédé après une semaine, conscientes du chaos qu'une grève durant les JO pourrait engendrer. En effet, nous avons tous en tête les images de Paris, croulant sous les déchets, durant les dernières grèves des éboueurs, contre la réforme des retraites, de mars 2023. Cette grève avait duré trois semaines, avec un pic de plus de dix mille tonnes de déchets dans les rues de Paris, la rendant méconnaissable.



*Fig. 1 : La place Henri Malberg envahie de déchets pendant la grève des éboueurs, Paris, 2023.*

Si ces événements sont si marquants et ont un tel pouvoir de nuisance, c'est qu'ils nous confrontent d'un coup à la quantité exorbitante de déchets que nous produisons, et que le passage des éboueurs, en temps normal, nous permet d'oublier. Le métier d'éboueur est tout simplement essentiel. Or, ce n'est que quand leur travail n'est pas fait que nous prenons pleinement conscience du service quotidien rendu par les éboueurs. Leur activité reste donc la plupart du temps invisible : on ne leur prête pas attention, leurs horaires sont conçus pour ne pas déranger la circulation, et leur passage est rapide.

Tout comme de nombreux travaux d'entretien et de soin, le travail d'éboueur ou plus précisément de ripeur, chargé de récupérer les déchets depuis l'arrière du camion, est mal considéré alors même qu'il est si essentiel au maintien de nos modes de vie. Ce manque de considération est double : il résulte d'une part de l'invisibilité du travail lorsqu'il est bien fait, et se traduit également dans le statut social peu valorisé des éboueurs. Ces derniers ne reçoivent aucune formation officielle, et le dégoût unanime de la société face à ses déchets est, en partie, transposé sur ceux qui travaillent directement à leur contact.

De plus, puisqu'on ne perçoit que le résultat du travail, celui-ci nous semble évident. Mais lorsque l'on prend le temps d'observer les ripeurs en action, on se rend vite compte de la précision de leurs gestes et de la complexité des savoir-faire mis en œuvre. Ainsi, on pourra les croiser, au pas de course, lançant avec agilité les sacs poubelle dans l'arrière du camion, sans en oublier un seul. Sans qu'il n'y ait de communication explicite, les arrêts des camions et les gestes des équipiers

s'enchaînent et se synchronisent parfaitement, à chaque tournée. Pourtant, au fil des collectes quotidiennes, les ripeurs font face à un environnement, et donc à des conditions de travail changeantes. Ainsi, ils travaillent par tous les temps, dans un trafic à l'allure variable, pour collecter des quantités de déchets fluctuantes. Ils doivent organiser leurs déplacements et gestes autour du camion de collecte, central dans leur travail, tout en se pliant aux réglementations concernant les déchets, ainsi qu'aux protocoles de sécurité. Dans un milieu urbain en constante évolution, les ripeurs assurent la constance des collectes en apprenant à jongler avec ces contraintes.

*Dès lors, comment les rythmes de la ville et du système technique que constitue le camion, cadencent-ils concrètement le travail des ripeurs ? Comment penser leur rapport au travail dans une société qui dévalorise les métiers d'entretien et de soin ?*

## Remerciements

Cette étude sur le métier de ripeur a été pour nous un travail particulièrement riche en enseignements, en réflexions et en rencontres. Pour ces raisons-là, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont permis de la mener à son terme.

Nous remercions profondément le chef d'équipe de collecte, encadrant des ripeurs que nous avons rencontré en entretien, et qui a immédiatement partagé notre enthousiasme face à l'idée d'étudier le métier. Il a été la personne qui nous a permis – suite à de nombreux appels et échanges de mails infructueux avec d'autres instances – d'organiser nos entretiens avec des ripeurs intéressés. En plus de cela, il a été très réactif face à nos questions et nous a beaucoup aidé à comprendre le métier, tant en nous permettant de visiter le centre de collecte, qu'en témoignant de sa propre expérience ; d'une part comme ancien ripeur et chauffeur de camion, et d'autre part grâce à son point vue actuel en tant que chef d'équipe de collecte.

Nous tenons bien sûr à remercier chaleureusement les deux ripeurs qui nous ont donné leur accord pour les rencontrer en entretien. Ils ont partagé avec nous leur expérience avec patience et bienveillance. Grâce à eux, nous avons eu un aperçu très complet du métier de ripeur, et avons découvert les stratégies et gestes clés du travail bien fait, qui est pour eux source de fierté. Nous les remercions également d'avoir partagé avec nous leurs ressentis quant aux aspects pénibles de leur métier, et notamment les effets sur leurs vécus du manque de reconnaissance de la société.

Nous remercions également les ripeurs que nous avons croisés sur le site de l'entreprise et dans la ville, avec qui nous avons pu avoir de brefs échanges sur leur expérience de leur métier.

Pour sa relecture attentive de notre rapport, ainsi que pour ses remarques pertinentes, nous remercions fortement Prunelle Thuel-Bardel, sans qui ce travail n'aurait pas été le même.

Enfin, nous tenons à remercier Monsieur Salzmann, qui nous a accompagnées durant cette étude et nous a apporté des précieux éléments d'orientation et de cadrage au cours de notre travail ; mais aussi et surtout le cadre-même de l'UV PH13, qui nous a donné la possibilité de mener cette étude. Nous remercions aussi vivement Monsieur Ponchaut, pour ses conseils avisés et ses indications précieuses quant à la réalisation des entretiens placés au cœur de notre étude.

## **Point méthodologique**

Dans le cadre de cette étude menée sur le métier de ripeur, nous avons vu en entretien deux professionnels. Les deux ripeurs interviewés sont employés dans une grande entreprise de collecte, au service d'une communauté de commune d'environ 80 000 habitants. Ils exercent le métier d'équipiers de collecte à temps plein, et ont respectivement plus de 15 ans et plus de 30 ans d'expérience professionnelle. L'un d'eux a également passé son permis pour conduire les camions de collecte, et témoigne donc également de son expérience professionnelle de ripeur et de chauffeur.

L'équipe est centrale dans le travail de ripeur : étant donné que les deux ripeurs rencontrés forment une équipe soudée, nous avons effectué avec eux deux entretiens collectifs. Les entretiens ont été réalisés au centre de collecte de l'entreprise prestataire. Nous avons donc eu la possibilité de visiter le site de travail ainsi que d'observer de plus près les camions de collecte. Dans le cadre de ces entretiens, effectués sur leur site de travail, nous avons également pu rencontrer d'autres ripeurs et profiter des explications et de l'expérience du chef d'équipe de collecte.

Nous avons pris contact avec les ripeurs en allant à leur rencontre dans la ville. En effet, les grandes entreprises prestataires de collecte sont généralement assez hiérarchisées, et il est donc difficile d'obtenir des contacts de ripeurs en passant par les services du siège d'entreprise.

Par ailleurs, l'expérience des deux ripeurs interviewés pour cette étude n'est, bien sûr, pas forcément généralisable ni représentative à grande échelle, mais il nous semble que leur longue expérience professionnelle, et donc leur connaissance des différentes facettes et de l'évolutions du métier, rendent leur points de vue particulièrement pertinents. Il est également important de noter que puisque le métier de ripeur est un métier de terrain, son vécu est fortement façonné par les spécificités du lieu où il est exercé. C'est dans cette dimension localisée que l'étude que nous avons menée trouve donc à la fois son intérêt et ses limites : le travail d'un ripeur dans une communauté de communes de 80 000 habitants, n'est pas comparable en tout point à celui d'un ripeur à Paris par exemple. De même organisation temporelle des tournées et les types de prestations peuvent varier d'une ville ou communauté de commune à une autre.

# 1. Présentation générale du métier de ripeur aujourd'hui et approche du métier par son évolution historique

## a) L'équipier de collecte : maillon liant la production au traitement du déchet

Le métier de ripeur consiste officiellement en la « collecte des déchets (poubelles, bacs, conteneurs) sur la voie publique<sup>1</sup> ». Dans la longue chaîne de production et de gestion des déchets, la collecte représente un entre-deux. Elle est l'étape qui articule la production des déchets par la population, et leur prise en charge par des entreprises spécialisées, en vue du traitement (tri, recyclage, incinération, *etc.*).

Il est important de situer l'étape de la collecte dans cet enchaînement de production et de traitement de déchets, car cela permet par la suite de mieux saisir les contraintes et tensions qui agissent sur l'exercice du métier de ripeur. Cette représentation, bien que très superficielle, permet déjà de mettre en évidence la posture délicate du métier de ripeur, comme étant à la fois au service des habitants, et des entreprises de traitement du déchet. Comme nous le verrons plus loin, ces deux postures de service entrent parfois en contradiction, notamment dans le contexte réglementaire du tri obligatoire.

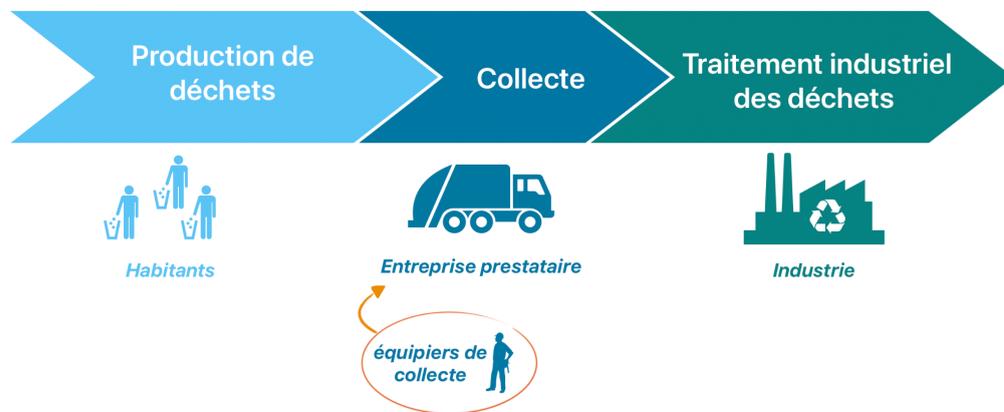


Fig. 2 : Représentation de l'activité de collecte dans la chaîne du déchet.

De plus en plus souvent, les communes et villes font appel à des grandes entreprises du secteur privé (par exemple Véolia, Recygo, *etc.*) pour prendre en charge la collecte dans un contrat de sous-traitance. Les éboueurs ripeurs sont donc généralement employés par ces entreprises prestataires, plutôt que par les mairies directement. Ces grandes entreprises ont de nombreux échelons de responsabilité pour gérer le siège de l'entreprise ainsi que ses implantations locales. Par conséquent, la hiérarchie à laquelle est subordonné le poste de ripeur est très verticale (chef

<sup>1</sup> XXX <https://www.ripeur.fr/>

d'équipe de collecte, chef du chef d'équipe de collecte, *etc.*). Dans le cadre de cette délégation de la gestion de la collecte à des entreprises externes, les collectivités passent tous les 5 ans (voire 7, au plus), des appels d'offres et choisissent l'entreprise de collecte proposant le tarif le plus intéressant. En général, les équipes locales de ripeurs sont reprises par l'entreprise, de même que le tracé et l'organisation générale des tournées. Cependant, pour les ripeurs, cela signifie que leurs employeurs et donc leurs conditions de travail et de rémunération peuvent varier assez régulièrement.

Si les contrats passés entre l'entreprise et le client prévoient avant tout une obligation de résultat (assurer la collecte régulière de tous les déchets sur un territoire donné), les tarifs sont calculés en fonction de prévisions de tonnages de déchets par an et de moyens nécessaires pour cela (camions, personnel) – tarifs qui restent fixes pour la durée du contrat. Pendant la durée du contrat, les adaptations aux variations des besoins de collecte (par exemple, faire intervenir un camion supplémentaire pour assurer une tournée), se font aux frais de l'entreprise de collecte. Pour fixer les modalités du contrat concernant les moyens, on fait donc recours à des estimations et l'expérience des équipes de collecte. Un ordre de grandeur, dépassé depuis un certain temps, consistait, par exemple, à prévoir un camion de collecte pour 10 000 habitants.

## b) De l'invention du déchet, à la logique de collecte de porte en porte

Avant de rentrer dans le vif du métier de ripeur aujourd'hui, il nous semble important de revenir sur l'origine du métier de ripeur, en tant que professionnel assurant la collecte des déchets en porte à porte. Nous venons de le voir, la collecte s'est imposée comme l'étape permettant une continuité entre la production des déchets par les habitants, et leur traitement industriel. Si cette étape intermédiaire nous paraît aujourd'hui évidente et nécessaire, il n'y a pourtant rien d'anodin au fait que la collecte des déchets soit devenue une activité à part entière. Elle est en effet le résultat de nos rapports contemporains aux déchets et aux travaux cycliques de soin et d'entretien de nos espaces de vie.

Ainsi l'éboueur – terme plus général, englobant celui de ripeur – renvoie au sens littéral et historique, à celui qui évacue les boues urbaines. Ce travail apparaît dans le contexte de l'industrialisation au XIX<sup>e</sup> siècle qui va de paire avec une forte urbanisation. Les villes font alors face à une telle production de boues (mélange de déjections, de terre, *etc.*), que la gestion de celles-ci devient une tâche à part entière. En même temps, les nouveaux matériaux et objets produits en masse par les industries en plein essor, font naître *le déchet* au sens où on l'entend aujourd'hui. Si auparavant le déchet était conçu comme état transitoire, et sa gestion s'auto-organisait au sein de la population ; à l'heure actuelle, le déchet est perçu comme insalubre, sans valeur, et comme devant être évacué de façon organisée et systématique<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Lire à ce sujet MONSAINGEON, Baptiste. *Homo detritus*, Paris : Seuil (col. Points), 2017. Et BARLES, Sabine. *L'invention des déchets urbains. France, 1790-1970*, Seyssel : Champ Vallon, 2015.

L'introduction de la poubelle par le préfet de la Seine, Poubelle, dans les années 1880, marque l'institution d'un « modèle de salubrité fondé sur le principe d'enfermement de l'immonde<sup>3</sup> ». Le ramassage régulier des déchets doit être organisé régulièrement et constitue une activité à part entière, et dès lors « l'enlèvement des ordures se fait par l'intermédiaire d'entrepreneurs qui utilisent un tombereau à monte-charge<sup>4</sup> ».

Le métier d'éboueur est donc un héritage d'un système qui repose sur la surproduction et la surconsommation, et dont une des conséquences est la surproduction de déchets. À partir du moment où la gestion des déchets perd son évidence originelle – face à de nouveaux types de déchets, et à de trop grandes quantités – une division sociale des tâches s'opère donc, pour organiser de façon centralisée la gestion détritique. L'éboueur en tant que maillon entre les habitants qui produisent les déchets et les usines qui les traitent, a pour rôle, dans cette nouvelle chaîne, d'écarter les déchets de la ville et d'approvisionner les industries de traitement des déchets en leur matière première.

À partir des années 1970, la prise de conscience des effets néfastes sur l'environnement de ce système se diffuse. Mais au lieu de déboucher sur une remise en cause du système de production et consommation excessive, à l'origine de cela, il y a une sublimation par le système de sa critique. Désormais, la promesse du recyclage fait miroiter la possibilité d'une revalorisation infinie de la matière, sans pour autant devoir produire moins de déchets. Le « tri sélectif » (véritable pléonasme), s'impose alors comme le geste de l'éco-citoyen par excellence. En réponse aux nouvelles réglementations<sup>5</sup>, les filières de recyclage sont mises en place dès les années 1990 et les collectivités sont tenues d'assurer une collecte sélective<sup>6</sup>. Ce nouveau cadre réglementaire se répercute directement sur le travail actuel des éboueurs ripeurs, qui assurent la collecte au service des collectivités. Si, auparavant, tous les déchets étaient mélangés, les ripeurs doivent aujourd'hui assurer une collecte sélective – ce qui suppose que le tri ait bien été effectué par les habitants.

À l'image de nombreux autres métiers assurant, en toile de fond, l'entretien et le soin de notre cadre de vie, l'activité du ripeur reste peu considérée. Pourtant, elle nous libère de la charge temporelle et mentale de la gestion de nos propres déchets. Interroger ce contexte dans lequel s'inscrit le métier de ripeur, permet dès lors également de comprendre son invisibilisation systématique comme une invisibilisation systémique. Les ripeurs évacuent discrètement, au quotidien, les déchets de nos villes et nous permettent ainsi de mieux les oublier. En effet, pour

---

<sup>3</sup> MONSAINGEON, Baptiste, *op. cit.*

<sup>4</sup> Paris Patrimoine professionnel. « La propreté à Paris depuis le Moyen-Âge », *Patrimoine à la loupe*.  
<https://patpro.paris.fr/patrimoine-a-la-loupe/la-proprete-a-paris-depuis-le-moyen-age>.

<sup>5</sup> La plus notable d'entre elles étant la Loi n°75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, Art. 6, qui instaure le principe du « pollueur-payeur ».

<sup>6</sup> BERLINGEN, Flore. *Recyclage : Le grand enfumage. Comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable*, Paris : Rue de l'échiquier, 2021 (2020).

garder invisibles les externalités négatives de notre surconsommation, il faut nécessairement que la collecte soit assurée par un corps de métier spécialisé. Cela nous ôte le sentiment de responsabilité concernant le destin de nos déchets, et participe donc à la légitimation et à la perpétuation de nos modes de vie. Les éboueurs sont donc ceux qui permettent de rendre invisible ce qui est indésirable – à savoir, les déchets. Mais pour véritablement pouvoir faire cela, ils doivent eux-mêmes opérer dans la discrétion, être invisibilisés. On peut donc parler d'une « invisibilisation de ceux qui invisibilisent ».

### c) Co-évolution du métier d'éboueur, du camion et des déchets

Le métier de ripeur ne peut pas être compris sans l'outil de travail principal : le camion de collecte. L'évolution historique du métier est indissociable des transformations progressives de l'engin de collecte et de la forme des poubelles elles-mêmes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les premières collectes se font ainsi avec des charrettes, appelées tombereaux, tirées par des chevaux. Les décrets du préfet Poubelle, dès les années 1880, imposent alors une standardisation des contenants à déchets, pour faciliter leur déversement dans le tombereau.

Dans une tendance généralisée à la mécanisation et à l'automatisation, les tombereaux hippomobiles sont progressivement abandonnés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout dans les années 1920, au profit de tombereaux automobiles.



*Fig. 3 : Déversement de poubelles en ferraille dans un tombereau hippomobile, Paris, 1903.*



*Fig. 4 : Tombereau automobile, Paris, 1911.*

Jusque dans les années 1990, les poubelles sont cylindriques et en ferraille. Les gestes du ripeur pour vider les poubelles, ainsi que ses stratégies de collecte, sont alors bien différents de celles d'aujourd'hui. Les poubelles en ferraille sont en elles-même bien plus lourdes, et ne sont, en raison de leur forme, pas adaptées pour les systèmes de lève-conteneur. Le geste du ripeur consistait alors à renverser les poubelles à la main dans le camion, ce qui demandait de grands efforts physiques.

Au fil des décennies, les camions de collecte – aussi appelés bennes – sont modernisés pour répondre à l'évolution des standards de sécurité, mieux s'adapter à la matérialité des déchets collectés (par exemple les encombrants) et rendre le geste de collecte plus efficace<sup>7</sup>.



*Fig. 5 : Benne à fonctionnement en continu (chargement et tassement), Paris, 1953. La trémie, c'est-à-dire la partie arrière dans laquelle l'éboueur déverse les déchets, est abaissée pour faciliter ses gestes*

Dans la continuité des évolutions progressives du système technique dans lequel travaille le ripeur, les conteneurs actuels sont standardisés – rectangulaires et à roulettes – et parfaitement adaptés aux lèves-conteneurs qui ont été ajoutés aux camions. Il y a donc une vraie co-évolution entre les différentes composantes de ce système technique. Grâce à ce système, les ripeurs n'ont plus à soulever eux-mêmes les bacs, une fois amenés jusqu'au camion, ce qui permet, entre autres, de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS). Du côté des ripeurs interviewés qui ont vécu ces changements technologiques à partir des années 1990, l'évolution est perçue comme une réelle amélioration des conditions de travail. L'environnement technique *camion/conteneur* dans lequel ils évoluent est perçu comme beaucoup plus cohérent, car les bennes et les conteneurs sont standardisés, adaptés l'un à l'autre et répondent de mieux en mieux aux exigences en matière de sécurité (vitesse bridée, capteurs, caméras, etc.), ce qui limite les accidents graves de travail liés au camion.

---

<sup>7</sup> Ces évolutions sont documentées, pour la ville de Paris en particulier, dans l'article : Paris Patrimoine professionnel. « La propreté à Paris depuis le Moyen-Âge », *Patrimoine à la loupe*. <https://patpro.paris.fr/patrimoine-a-la-loupe/la-proprete-a-paris-depuis-le-moyen-age>.

## 2. Une organisation du travail hyper-technicisée et s'adaptant à la ville

### a) Organisation d'une journée de collecte

Les tournées de collectes de déchets se font en général aux extrémités de la journée. Cette organisation s'est imposée afin de ne pas perturber la circulation aux heures de pointe, mais elle participe aussi à l'invisibilisation du métier de ripeur. La tournée du matin débute à 4h du matin, et celle du soir à 15h. Une tournée dure en moyenne 7 à 8 heures, mais en raison des aléas du travail sur le terrain (circulation, quantité de déchets variable, interpellations), l'horaire de fin de collecte n'est pas toujours prévisible. En règle générale, la tournée du matin se prolonge jusqu'à midi, celle du soir jusqu'à 23h. À titre d'exemple, prenons un équipage chargé de la collecte des déchets ménagers à Compiègne, le vendredi :

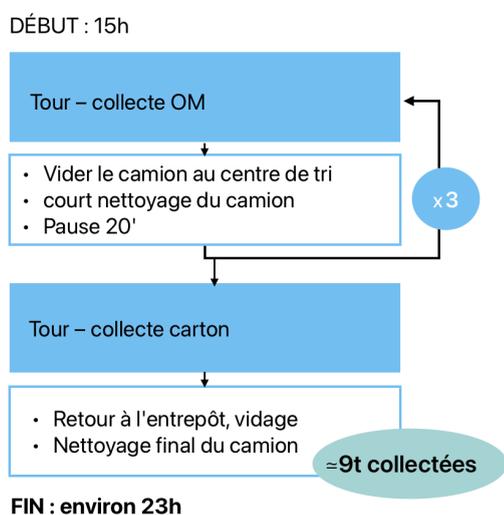


Fig. 6 : Exemple d'une tournée de collecte d'ordures ménagères (OM), un vendredi soir, effectuée par le binôme des ripeurs interviewés.

Les villes imposent des horaires pour les collectes, ce qui fournit un cadre contraignant à l'organisation des tournées de collecte. De manière générale, une tournée de collecte peut être caractérisée par son tracé – qui évolue très peu, en raison du type de déchets à collecter, et des spécificités morphologiques des villes

concernées. Une tournée est subdivisée en plusieurs tours. Lors de chaque tour, une partie du territoire de la tournée est traitée. Cette division en tours s'explique simplement par les contraintes techniques qui pèsent sur la collecte : un camion n'est capable de contenir qu'un certain tonnage de déchets. Afin de pouvoir effectuer la collecte sur un territoire qui présente, en volume de déchets, le double de la capacité d'accueil du camion, il faudra donc nécessairement interrompre la collecte pour vider le camion.

Le déroulé d'une tournée est très encadré, notamment par les horaires de passage prévus, par le nombre de tours à effectuer, et le tracé de chaque tournée. Cependant, sur le terrain, les ripeurs sont relativement autonomes dans la manière de venir à bout de la collecte. Ainsi, si les habitants sont censés avoir sortis leurs poubelles à une heure fixée, dans les faits, ils ne s'y tiennent pas toujours. Par expérience et acquis de conscience, les ripeurs savent donc à quels endroits ils devront repasser, pour collecter l'ensemble des déchets, ce qui n'est *a priori* pas prévu dans le tracé de la tournée.

## b) Devenir ripeur : une formation officielle aux *travaillèmes*

Le métier d'équipier de collecte ne requiert pas de formation officielle. Si l'absence de formation officielle peut mener à la conclusion hâtive qu'il n'y aurait rien à apprendre pour exercer ce métier, l'étude du métier de ripeur (comme celle, d'ailleurs, de nombreux autres métiers sans formation officielle) révèle l'inexactitude de cet a priori. Bien faire le métier de ripeur n'a rien d'évident, et passe par l'acquisition progressive, au travers d'une formation officielle, de gestes, de stratégies, du regard et de l'état d'esprit à adopter<sup>8</sup>. L'initiation au métier commence pour chaque ripeur débutant par une présentation détaillée de l'appareillage. Le cœur du métier, c'est-à-dire la collecte sur le terrain, et l'usage de cet appareillage, est transmis et appris « sur le tas ».

Non seulement, l'apprentissage sur le terrain est la seule manière de véritablement apprendre à faire le métier, mais relève aussi d'un choix gestionnaire. Il est en effet trop coûteux de former préalablement les nouveaux ripeurs, étant donné qu'une partie d'entre eux abandonne rapidement le métier.

Ainsi, ce sont les ripeurs expérimentés qui forment les nouveaux arrivants aux techniques et aux logiques du métier. Les fondamentaux qu'il s'agit alors de transmettre aux débutants sont d'une part l'unité de gestes élémentaires mise en œuvre pour une levée de conteneur, et l'acquisition d'un rythme de travail adéquat. Ces deux éléments, l'action élémentaire et le rythme pour pouvoir effectuer cette dernière pendant plusieurs heures d'affilée, forment véritablement la base du métier, et sont donc intéressants à comprendre plus en profondeur.

Une levée de conteneur bien exécuté sollicite une suite d'action bien précise :

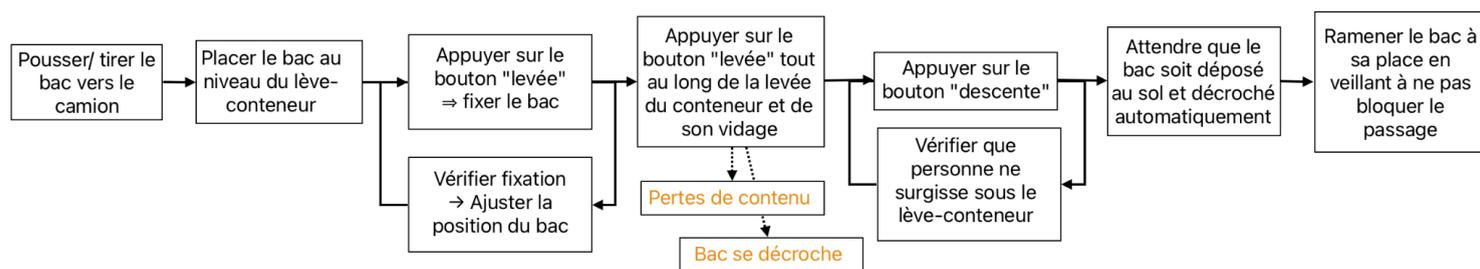


Fig. 7 : Représentation des *travaillèmes* constituant l'unité élémentaire d'actions de la levée de conteneur.

<sup>8</sup> Dans l'entreprise avec laquelle nous avons été en contact, avant même de pouvoir prétendre à un poste au poste de ripeur, les candidats doivent passer un QCM, censé tester le bon sens des candidats sur des exemples de situations rencontrées sur le terrain.



*Fig. 8 : Illustration d'une levée de conteneur sur une mini benne.*

Quant au rythme adapté, en fonction de leur expérience, état de santé, et de leur équipe, les ripeurs adoptent différentes tactiques. Globalement, si certains sont capables de tenir une cadence sportive (pas de course) relativement longtemps pour le ramassage de sacs, le rythme du vidage des bacs est davantage contraint par la temporalité propre à la levée de conteneur, qui est imposé par le camion-benne.

### c) Sur le terrain : le camion, élément central du travail



*Fig. 9 : Camion de collecte, Berlin, année 2018.*

*L'entreprise de collecte de la ville de Berlin décore ses camions de slogans pensés comme des clins d'oeil : ici, le camion arbore le néologisme *Räumschiff* – jeu de mot entre *Raumschiff* (« vaisseau spatial ») et *räumen* (« évacuer », « dégager » au sens de ranger), le tout étant donc grossièrement traduisible par « vaisseau de rangement ». L'esprit de ce jeu de mot capture bien la fonction centrale du camion-benne dans le métier de ripeur.*

La représentation classique que l'on se fait du métier de ripeur, c'est l'image du ripeur agrippé à l'arrière de son camion de collecte. Au-delà de tous clichés, cela met le doigt sur un fait important : la centralité du camion dans le travail de ripeur. Le camion est le système technique qui permet la collecte de déchets tels qu'ils sont produits dans la plupart des villes : présents en grands volumes, déposés au pas de la porte. Plus qu'un simple, outil, on pourrait qualifier le camion de véritable vaisseau technologique, presque d'*usine* mouvante. Les camions permettent de parcourir

les villes relativement rapidement, en tassant continuellement les déchets collectés pour maximiser les capacités de remplissage. Il existe trois types de camions différents, distingués selon leur tonnage.

- 3,5 tonnes et 5 tonnes : mini-benne
- 19 tonnes et 26 tonnes : camion-benne



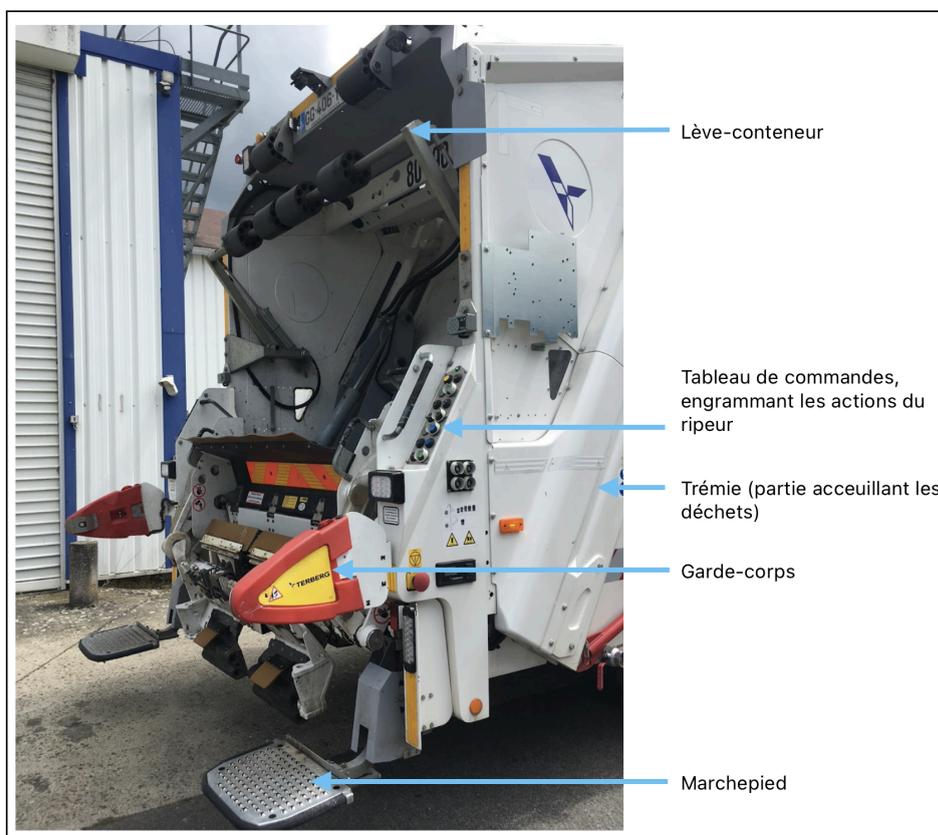
*Fig. 10 : Camion poubelle mini-benne, Compiègne, 2024.*

*Fig. 11 : Camion-benne, Compiègne, 2024.*

Ces camions se distinguent par leur capacité de remplissage, leur dimension et donc leurs secteurs d'intervention. Si la mini-benne est souvent employée dans les petites ruelles en sens unique des vieux centres-ville, le camion-benne de 26 t sert avant tout les habitats collectifs et n'a pas le droit de circuler en centre-ville.

Les sacs sont directement jetés dans le camion, alors que les bacs doivent être vidés dans la trémie, moyennant le lève-conteneur. Ensuite, une pelle vient balayer, à itération régulière, les déchets vers l'intérieur du camion, où ils sont tassés progressivement. Les gestes du ripeur sont entièrement organisés par et autour du camion. Dans leur déplacements et placements autour du camion, il doit continuellement prendre en compte ces angles morts. Quant à la levée de conteneur que nous avons décrite plus tôt, elle se fait en suivant le mécanisme imposé par le lève-conteneur. Les ripeurs gèrent à l'aide du panneau de commande les étapes de la levée, et vérifient continuellement le bon déroulement de l'action. Ainsi, le temps propre du camion, pour effectuer une levée de conteneur, structure leur cadence de travail. De la même manière, la capacité de remplissage du camion est absolument structurante pour la tournée : celle-ci oblige à prévoir au moins un vidage intermédiaire du camion au centre de traitement, ce qui explique la division des tournées en tours.

Le camion étant central pour la collecte, chaque type spécifique de camion transforme nécessairement le déroulement de la collecte. À titre d'illustration, la bordure du bac accueillant les déchets est bien plus haute chez la mini-benne que chez les camions plus grands. Les ripeurs sont donc obligés de soulever les sacs au-dessus du niveau leurs épaules, voire leur tête, pour les expédier dans le camion. Le dimensionnement de la mini-benne impose donc de faire des mouvements à grande amplitude, ce qui est très fatiguant sur une tournée entière, et augmente le risque de blessures de de développement de troubles musculo-squelettiques (TMS). Ce genre de camion non ergonomique à certains égards, témoignent d'une vision de l'activité de collecte dans laquelle l'homme est la variable d'ajustement. Cela est contraire à l'adaptation de l'environnement et de l'organisation du travail à l'humain, prônée par l'ergonomie<sup>9</sup>.



*Fig. 12: Le principal poste de travail du ripeur : l'arrière du camion-benne, avec ses outillages techniques.*

<sup>9</sup> Nous nous référons notamment à l'intervention de VAN BELLEGHEM, Laurent, dans le cadre de PH13.



*Fig. 13 & 14 : Comparaison du camion benne (>19t) (à gauche) et d'une mini-benne (à droite). Leur structures propres imposent des gestes de collecte différents.*

Non seulement le camion, avec les ripeurs à l'arrière, est exposé à de nombreuses sources de dangers externes, venant de la circulation, mais il représente en lui-même un potentiel danger. En tant que poids lourd, il présente des angles morts conséquents et peut facilement être mortel en cas de collision avec un humain. De surcroît, son mécanisme interne – la pelle balayant les déchets vers l'intérieur et le système de compression – déploie une force mécanique telle, qu'il représente des risques de sécurité non négligeables pour le ripeur.

En raison de ces diverses sources de danger, et suite à plusieurs accidents du travail graves, voire mortels, les camions évoluent constamment en matière de sécurité. Ainsi, la vitesse du camion est bridée à 30 km/h quand les ripeurs sont sur les marchepieds (détection par capteurs). De même, les marches-arrières sont impossibles avec un ripeur sur un marchepied. Le camion est équipé de rétroviseurs et antéviseurs (pour une perception des faces avant et latérales de la cabine). Cette sécurisation est vécue par les ripeurs comme un progrès indéniable dans l'exercice du métier. De cette volonté de sécuriser le camion, résulte le développement incessant de nouveaux gadgets et dispositifs de sécurité, dont certains ne sont pas forcément utiles ou ergonomiques. Par exemple, les camions-benne sont munis de gardes-corps déployables, rarement utilisés en pratique, sans doute parce qu'ils restreignent la liberté de mouvement du ripeur.

L'apprentissage du métier de ripeur passe nécessairement par une adaptation à et une intégration de la logique du camion. Avec l'expérience, les équipiers développent une maîtrise subtile du camion, de ses mécanismes internes et de sa temporalité. Le chauffeur apprend, par exemple, à déterminer quand est-ce que le camion est rempli et qu'il faut retourner au dépôt. De même, les ripeurs se synchronisent entre eux en suivant le rythme du camion. Le temps d'une levée de bac, effectuée par l'un, l'autre va préparer les bacs suivants, c'est-à-dire les ouvrir rapidement pour vérifier la conformité du contenu, et les approcher du camion.

Ainsi, le camion avec sa mécanique et son rythme propre, détermine fortement les gestes des ripeurs et l'organisation d'une tournée. C'est une véritable usine mouvante qui sécurise, structure et contraint à tous les niveaux le déroulé de l'activité de collecte et donc le métier de ripeur. On comprend donc facilement qu'employer tout autre engin à la place du camion (brouette, tombereau, *etc.*) c'est imaginer une toute autre organisation du travail et donc un tout autre vécu du travail. À titre d'illustration, certaines communes reviennent à la collecte hippomobile. Le rythme d'avancée de la collecte s'adapte alors à celui des chevaux, et le déroulé de la collecte est déterminé par la benne dimensionnée pour être adaptée aux chevaux.



*Fig. 15 : Collecte hippomobile des déchets recyclables, Charleville-Mézières, 2019*

*La benne que tractent les chevaux ne permet pas le tassement des déchets, elle doit donc être vidée toutes les demi-heures – ce qui impose un rythme de collecte tout autre.*

#### d) Les déchets, miroirs de la ville : organisation du travail contrainte par le rythme citadin

Étudier l'organisation sous-tendant le métier de ripeur, revient en réalité à s'intéresser à tous les *déterminants* à l'œuvre. Par *déterminants*, nous entendons ici toutes les circonstances externes, qu'elles soient d'ordre technique, sociales, *etc.*, qui ont en elles-mêmes une certaine contingence, mais qui contraignent l'organisation de l'activité de collecte. Par exemple, le camion constitue un déterminant dans la mesure où ses dimensions, son rythme propre et les gestes qu'il impose de faire (levée de bac) sont absolument structurants du métier. La division des tournées en tours en est une autre illustration. Comme nous l'avons vu, cette division dépend des contraintes techniques posées par le camion, sa capacité de remplissage par exemple. Mais elle vient se doubler d'une contrainte d'ordre géographique et temporelle. S'il faut faire la collecte dans plusieurs villes ou communes, les tours doivent être adaptées en fonction de l'éloignement ces dernières du centre de traitement de déchets (on prévoit de vider le camion, même peu rempli, avant de faire la collecte dans une ville éloignée).

Pour l'organisation et le déroulement du métier, l'environnement de travail, à savoir la ville et les communes, sont donc également décisif. Le nombre d'employés, le planning, ainsi que le tracé des tournées, sont entièrement calqués sur les spécificités des villes (et les moyens techniques mis à disposition pour la collecte). Les temporalités de la ville structurent fortement, à différents niveaux, le travail des ripeurs. Ainsi, sur le terrain, les ripeurs doivent constamment s'adapter au

rythme de la circulation. Il s'agit pour eux de minimiser la gêne occasionnée par les arrêts, qui peut parfois leur valoir des coups de klaxon, voire des insultes.

Au-delà de cet aspect, le rythme du travail des ripeurs s'adapte aussi au « métabolisme » de la ville. À l'échelle de l'organisation du travail, le rythme et la quantité de production de déchets par les habitants déterminent le planning de ces tournées : fréquence de collecte (en fonction de leur type), nombre de camions et d'équipiers à mobiliser. En effet, les déchets sont un véritable miroir de ceux qui les produisent et cela se traduit de manière très concrète à l'échelle du travail sur le terrain. À titre d'illustration, les ripeurs expérimentés ont l'habitude de voir la quantité de déchets augmenter en début de mois. Selon le chef d'équipe des ripeurs interviewés, cela s'explique par la hausse de consommation engendrée par les versements de salaire, effectués en général au commencement du mois. De même, en fonction du temps qu'il a fait pendant le week-end (s'il se prêtait au jardinage) les ripeurs peuvent anticiper une hausse de quantité de déchets verts à collecter.

L'organisation de collectes relève aussi d'une grande saisonnalité. D'avril à octobre environ, c'est la période haute, car s'ajoutent alors aux déchets habituels (ordures ménagères et tri sélectif) les déchets verts (branches, gazon, feuilles, *etc.*). De novembre à mars, en période creuse, il y a donc moins de déchets à collecter en absolu, ce qui se traduit par une baisse d'effectif au niveau des équipes de collecte. De plus, toutes les périodes de fête (exceptionnelles ou récurrentes), engendrent une hausse ponctuelle de déchets – de type particulier, ou à des endroits inhabituels. Pour y faire face, la communauté de communes peut donc demander des prestations exceptionnelles (par exemple, collecte le dimanche) facturées en dehors du contrat.

#### e) La communication outillée entre ripeurs : essentielle au déroulé de la collecte

Le travail de ripeur est avant tout un travail d'équipe, et attribue donc beaucoup d'importance au collectif. En général, les équipages sur un camion sont constitués d'un chauffeur et de deux ripeurs, bien que les plus petits camions (mini-benne) se contentent souvent d'un binôme chauffeur/ripeur, voire d'un chauffeur seul. À les observer en action, vue de l'extérieur, le travail de collecte semble se déployer avec une sorte d'évidence, d'absence de frictions. *Arrêt au bon endroit, au bon moment, descente des ripeurs, récupération et vidage agiles des sacs et conteneurs, saut adroit sur le marchepied, redémarrage immédiat du camion.* Cette « chorégraphie des éboueurs » repose pourtant sur la continuité d'une communication verbale et non-verbale, souvent si discrète qu'elle en est invisible pour l'observateur. S'il est difficile de faire expliciter aux ripeurs comment se déroule la communication, c'est que celle-ci est tellement intégrée qu'elle en devient, pour eux, instinctive. De plus, les modes de communication peuvent être très variables en fonction des dynamiques de groupe. Un aspect souvent évoqué par les ripeurs, concerne la bonne entente et la confiance au sein d'une équipe, qui est essentielle au bon déroulé d'une tournée. Ce qui semble alors indispensable

est le fait d'avoir la même logique entre chauffeur et ripeurs, pour ne avoir à expliquer le « programme » à effectuer. Le plus souvent, ils se comprennent par des gestes minimes, par l'observation mutuelle et l'expérience du travail commun qui permet d'anticiper ce que l'autre va faire, et d'agir en conséquence. Quand l'équipe est bien rodée, il y a en réalité besoin de très peu de communication verbale explicite, « c'est comme entre un mari et sa femme », évoque l'un des ripeurs. Comme évoqué plus haut, le bon moment de l'arrêt est donc déterminé grâce à une communication et une observation mutuelle permanente entre ripeurs et chauffeur.

Le rythme auquel avance la collecte est alors le résultat d'une négociation permanente entre les temporalités des ripeurs et celle du camion, ou comme le formule un ripeur : « Tu [le ripeur] suis le rythme du camion, lui il suit le rythme des ripeurs ». En effet, les équipiers se calent sur les arrêts du camion, ils s'adaptent au temps propre de la levée des conteneurs. En retour, le chauffeur du camion adapte ses arrêts aux distances que peuvent raisonnablement parcourir les ripeurs, chargés de sacs ou de conteneurs et patiente pendant qu'ils effectuent les gestes de collecte.

Au contraire, il y a besoin de beaucoup de communication verbale lorsque l'équipe ne fonctionne pas bien (ou pas encore) et qu'il manque, justement, une forme d'évidence et de prévisibilité du déroulé des actions. C'est le cas aussi pour l'initiation des débutants, qui doivent nécessairement passer par une phase de communication explicite avec leurs coéquipiers, avant d'intégrer une logique de fonctionnement commune. En effet, un débutant a tendance à ne pas comprendre ce que les expérimentés disent et désirent qu'il fasse. Il faut alors que le ripeur expérimenté verbalise la logique de ses gestes, et sa façon de faire, ce qui peut être vécu comme éprouvant. De plus, les erreurs d'un débutant sont parfois salissantes, et chronophages ce qui repousse la fin de la tournée de collecte.

La communication verbale ou tacite est, par ailleurs, suppléée et modifiée par les différents dispositifs technologiques du camion. Du côté du chauffeur, les rétroviseurs et une caméra filmant l'arrière du camion, permettent à ce dernier d'observer les ripeurs à l'arrière et d'adapter sa conduite. De même, un interphone lui permet de communiquer avec les ripeurs. Or, en raison du bruit répétitif généré par le fonctionnement du camion, certains chauffeurs préfèrent renoncer à l'utilisation de l'interphone, et s'appuient davantage sur la communication gestuelle avec les ripeurs, à travers leurs rétroviseurs.



*Fig. 16, 17, 18 : Rétroviseurs, antévisseurs et écran de surveillance, permettant une vision périphérique des ripeurs et la communication avec eux, au chauffeur*

En raison de l'importance de la bonne entente au sein de l'équipe de collecte, le chef d'équipe peut chercher à planifier les tournées et équipage en fonction des affinités interpersonnelles. Pourtant, la volonté de maintenir une régularité dans les équipes entre parfois en conflit avec le besoin structurel d'embaucher des intérimaires. Les différences de charge de travail en fonction des périodes de l'année et le planning de collecte irrégulier oblige à embaucher une partie d'intérimaires pour faire face à cette variabilité. Or, les intérimaires opèrent parfois selon des logiques différentes de celles des ripeurs à temps pleins (par exemple, différences de rigueur, de cadence privilégiée), et restent généralement peu de temps dans l'entreprise. Cela peut mener à des tensions fondamentales sur la bonne manière de faire, et s'oppose au besoin de continuité et de prévisibilité dans le travail d'équipe.

### **3. La question du risque au coeur de l'expérience du métier et structurante de l'activité**

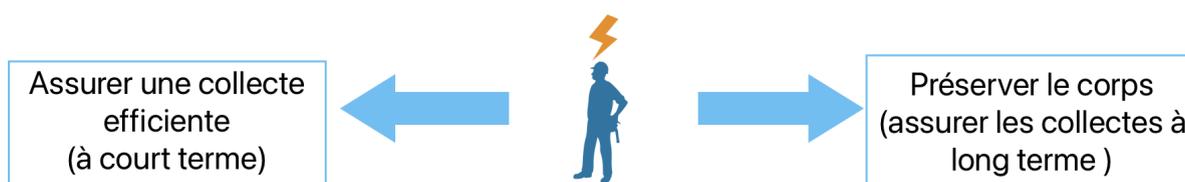
#### a) L'environnement dans lequel évolue l'équipier de collecte : source des risques multiples

Le risque est un élément central du métier de ripeur, qui s'explique par sa pratique dans un environnement dangereux. Les risques sont énumérés sans peine par les ripeurs interrogés, qui disposent pour chacun d'eux d'un exemple d'accident vécu par un collègue ou bien personnellement. Les accidents les plus fréquents dans la société sont d'ordre sanitaire. Ils sont en contact avec des substances parfois toxiques et peuvent donc être contaminés, peuvent s'ouvrir sur du verre qui déchire le sac poubelle, ou être mordu par un rat ou un autre nuisible. Une crainte récurrente est celle d'être contaminé par une seringue. Un des ripeurs interrogés, à d'ailleurs été piqué par une seringue, heureusement vide, mais c'est une des premières choses dont il nous a parlé lorsque l'on a évoqué le risque. Pourtant, un des risques sanitaires premiers, évoqué seulement par le responsable de collecte, est la respiration de gazs toxiques. Pour lui, ce qui explique la mortalité précoce des ripeurs c'est les « 8 heures par jour à l'arrière d'un camion à respirer du méthane et des vapeurs toxiques ».

De plus, leur situation de piéton travaillant dans la circulation routière est éminemment dangereuse puisqu'ils peuvent se faire renverser par des véhicules divers et par leur propre camion. De façon générale, la plupart de ces accidents surviennent lorsque le chauffeur ou le ripeur est inattentif. Le ripeur peut se faire écraser par une marche arrière, se coincer un membre dans la benne, ou se faire tirer par un quelconque panneau ou lampadaire et tomber du camion.

Les risques liés au camion sont contrôlés via un ajout permanent de dispositifs technologiques, étudiés précédemment. Le plus important de ces dispositifs est le capteur présent sur le marchepied des éboueurs, capable de détecter la présence d'un éboueur, et d'arrêter toute marche arrière lorsque c'est le cas. Ces nombreux dispositifs ont donc permis de minimiser certains accidents dits contrôlables liés notamment au dispositif camion. Le métier des ripeurs est également très encadré par des multiples règles sécuritaires qui tentent d'imposer des méthodes plus prudentes de pratique de l'activité de ripeur. Pourtant, malgré les nombreuses règles imposées pour tenter d'assurer la sécurité des ripeurs, et celles des habitants, le métier reste particulièrement risqué. Tout d'abord, le risque est intrinsèque au métier de ripeur, puisqu'il s'agit d'effectuer des actions à risque, dans un environnement dangereux que l'on ne maîtrise pas. Ensuite, le métier du ripeur est pensé autour de l'outil camion, qui est sans cesse adapté pour tenter de le maintenir en sécurité, certes, mais ce n'est pas l'inverse. C'est au ripeur de s'adapter à l'outil. Le risque est donc inséparable du métier de ripeur, malgré les règles chargées d'assurer sa sécurité qu'elles soient instrumentalisées dans l'outil camion ou non.

## b) Tensions entre l'efficacité et la durabilité des gestes



*Fig. 19 : Schéma explicitant la tension auxquelles fait face le ripeur au cours de sa tournée: ne pas faire les gestes recommandés et chronophages pour prendre soin de son corps sur le long terme, afin d'assurer une tournée rapide, ou bien appliquer les gestes et ralentir les mouvements pour se préserver, et ainsi retarder la collecte des déchets*

De plus, ces règles instrumentées ou non, relèvent avant tout du prescrit. Bien souvent ce prescrit n'est pas adapté aux conditions de travail réelles, et ne tient pas compte des logiques d'efficacité auxquelles les ripeurs sont tenus. On pourrait pour illustrer cela, prendre l'exemple de la manipulation des sacs poubelles.

Porter des sacs est une tâche pénible et répétitive, qu'il est normal de vouloir optimiser. Chaque seconde passée à ne pas l'avoir en main, permet une économie d'énergie et de temps considérable sur un trajet, puisque les ripeurs peuvent en lever « plus de cinq cents par jour ». Cependant, il est très compliqué de différencier un sac lourd d'un sac léger, et ce même pour un regard expert, tout simplement car le volume n'est pas équivalent à la masse. Pour cela, porter un sac est un geste qui s'apprend en formation obligatoire « gestes et posture », il s'agit de s'abaisser afin de « porter avec les jambes et non avec le dos », pour ne pas se blesser.

Pourtant, lorsque l'on s'apprête à porter un objet, on adopte par réflexe une certaine posture que l'on juge adaptée à la charge, et qui nous permet de prendre en main très vite l'objet. Ainsi, malgré le fait que les ripeurs sont normalement tenus d'effectuer le geste prescrit, il leur semble plus rapide de jeter le sac sur leur épaule, ou bien de jouer avec un mouvement de balance pour le lever sans effort, et ainsi moins en ressentir le poids. Il s'agit d'un geste du métier, réel et non prescrit, qui, par habitude, en devient très efficace. Cependant, ne tient pas en compte que le poids d'un sac est difficile à déterminer au volume. Le problème concerne surtout les déchets verts puisque certains habitants y mettent de la terre, ce qui est interdit, ce qui peut faire dépasser la limite de poids de 30 kilogrammes par sac. De la même façon, les ripeurs connaissent les endroits où ce genre de situations est fréquent, puisque les personnes ont tendance à récidiver. Ils continuent donc à pratiquer ce « geste de métier », mais s'en abstiennent devant les foyers problématiques.

De façon générale, beaucoup de règles de sécurité influent également sur la rapidité des travailleurs et donc sur le résultat de leur travail. Comme seul ce résultat est constaté à la fin (les rues sont vidées des déchets ou non), certaines règles ne sont pas toujours respectées.



Fig. 20 : Schéma explicitant la tension à laquelle fait face le ripeur au cours de sa tournée: ne pas appliquer toutes les consignes sécuritaires recommandées pour assurer une tournée rapide, ou bien appliquer les consignes et retarder la collecte des déchets.

De plus, même sans prendre en compte les logiques d'efficacité, certaines mesures prescrites sont impossibles à effectuer sur le terrain. L'exemple le plus frappant est celui de l'interdiction pour le camion de faire marche arrière, pour ne pas blesser un ripeur ou un habitant. En effet, certaines situations vécues (demi-tour obligatoire, ou rentrée dans une rue en marche arrière) donnent inévitablement lieu à une transgression de l'interdiction. Un des ripeurs nous évoquera lui-même cela grâce à une analogie de construction : « Les gens dans les bureaux, ils parlent de sécu. Mais ils ne sont pas sur le terrain. [C'est comme en maçonnerie], tu sais qu'il faut construire un mur. Ils te disent "fais 1, 2, 3". Mais toi, il faut que tu vois comment tu passes de 1 à 2 ».

### c) Pénibilité physique, mais aussi psychologique

Au-delà du risque propre à l'activité et des exigences d'efficacité, beaucoup de nouveaux ripeurs quittent rapidement cet emploi, puisqu'ils le considèrent « trop dur physiquement, mais surtout mentalement ».

Le métier est fait d'actions physiques répétées, ce qui peut être particulièrement éprouvant. Les ripeurs disent faire « des kilomètres de marche » en montant et descendant du marchepied et en faisant les allers-retours jusqu'au camion, sans compter le transport de sacs lourds. Ils nous avouent « Sur une grande rue, on peut faire jusqu'à 100 arrêts ». Le métier cumule aussi les désavantages des métiers de plein air. Les ripeurs sont sujets au mauvais temps, accrochés à l'arrière du camion ils ne disposent d'aucun support qui les abritait de la pluie. Le fonctionnement de la benne n'est pas pensé de façon à pouvoir rajouter un tel support. Les ripeurs sont soumis au fonctionnement technique de la benne. Ils sont sujets aux difficultés liées aux rythmes saisons, puisqu'en hiver il fait très froid ; et qu'en été, les déchets se dégradent plus vite, il y a parfois des insectes et des odeurs.

Le risque et la répétition participent également à rendre le métier singulièrement pénible psychologiquement. Tout d'abord, le risque est conscientisé, les ripeurs savent qu'ils doivent être vigilants tout au long de la tournée. Durant la mission, il s'agit pour le ripeur d'être capable d'établir des schémas d'actions optimisées, de guider le chauffeur lorsque l'équipe n'est pas habituelle, et d'évaluer en permanence les risques qui l'entourent. Pour eux, l'idée de « laisser les problèmes du foyer au foyer » prend une toute autre dimension puisque l'inattention peut s'avérer mortelle. Il

s'agit donc de se concentrer pleinement sur la tâche professionnelle à accomplir. La machinalité des gestes et la routine du trajet, le même parcours chaque semaine, agit également sur la charge mentale des ripeurs. En effet, le parcours est répété pour être optimisé et complet, les ripeurs s'assurent ainsi de n'oublier ou de ne répéter aucune rue. D'ailleurs ils n'en ont pas vraiment l'opportunité puisque le GPS les préviennent lorsque c'est le cas. Le GPS est ainsi appelé « le mouchard », puisqu'il relève d'une surveillance constante, et fait parvenir les oublis au responsable de collecte. De plus, les ripeurs nous avouent que les erreurs sont rares car avec l'habitude « la tournée est gravée dans la tête ». Pour eux, ce parcours répétitif, gravé et imposé est alors vécu : « comme si tu étais en taule ». Il leur arrive alors d'effectuer certaines petites variantes dans le trajet pour tenter de casser la routine, mais ces variantes sont minimales et inhabituelles puisqu'elles sont moins maîtrisées et optimales.

De plus, effectuer le même acte chaque jour, c'est ne pas correspondre à l'idéal de productivité capitaliste qui définit le succès au travail comme une avancée vers le mieux. Le travail du ripeur n'est pas perceptible comme une avancée en ligne droite mais plutôt comme un cycle infini d'entretien. En ce sens, on pourrait comparer le métier de ripeur à celui de femme au foyer puisque tous les deux sont des métiers du prendre soin (réciproquement de la ville et du foyer), de l'entretenir plutôt que du faire évoluer. Tous les deux sont invisibilisés, puisque leurs actions ne sont pas perçues (réciproquement puisqu'elles sont propres au foyer, où qu'elles sont faites en passant, à des horaires inhabituels).

Nous avons, plus tôt, évoqué la dimension collective de ce métier. Si l'entente au sein de l'équipe de collecte, et entre collègues de manière générale, est si valorisée, c'est qu'au-delà du fait de faciliter le déroulement de la collecte, elle est aussi indispensable au moral des ripeurs et au sens qu'ils trouvent à leur travail. Les moments d'échange, de plaisanteries, avec les coéquipiers cassent la monotonie, « si on fait pas ça, on peut pas suivre la cadence », c'est-à-dire, effectuer ce métier dans la durée.

#### d) Un métier à risque et d'utilité publique de fait, mais pas de droit

Les éboueurs que nous avons interrogés se sentent également oubliés des métiers officiellement « à risque » ou « d'utilité publique » puisque les primes qu'ils touchent semblent dépendre avant tout de leur employeur, et ne sont liées qu'indirectement à la notion de risque.

En effet, une prime au risque concerne les emplois qui subissent: « le travail en hauteur (le métier de cordiste), la manipulation de produits toxiques (dans des laboratoires), un environnement de travail complexe (par exemple le travail en hôpital psychiatrique), un travail

salissant (certains travaux ouvriers où il y a interaction avec des pigments) ou l'utilisation de machines dangereuses (par exemple, l'utilisation d'une scie à ruban)<sup>10</sup> ».

Ainsi, certains éboueurs, salariés de l'Etat peuvent prétendre à la l'indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants (ITDIIS)<sup>11</sup>, ce qui confirme que le métier d'éboueur relève bien d'un métier à risque. Cependant, un employeur privé n'est pas obligé d'accorder une prime si elle ne relève pas d'un droit des salariés, inscrit dans la législation. Ainsi l'éboueur privé ne perçoit ni prime du froid, ni prime liée à l'insalubrité ou le risque de la route. Il perçoit néanmoins les primes d'astreinte, de douche d'habillage déshabillage, Indemnité de salissure et d'autres primes qui ne concernent qu'indirectement la notion de risque, (la douche est offerte par le centre, et les habits sont pris en charge par la boîte, pour pallier au risque sanitaire). Ainsi, l'éboueur privé se sent oublié par l'Etat des métiers « à risque ».

De plus, les ripeurs se sentent oubliés des métiers d'utilité publique. Les ripeurs interrogés nous avouent avoir continuer à travailler durant les confinements durant la pandémie de Covid-19, sans pour autant avoir pu toucher la prime covid.

En effet, la prime Covid a été officiellement accordée aux éboueurs. Cependant, c'était l'employeur (la mairie ou bien l'employeur privé) qui était encouragé à accorder cette aide, qui n'est donc ni acquise et ni égalitaire, puisqu'elle dépend du service employeur. En effet le décret « permet aux employeurs de l'Etat et des collectivités territoriales de verser une prime exceptionnelle aux personnels ayant été soumis à des sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 pour assurer la continuité des services publics<sup>12</sup> ».

---

<sup>10</sup> Précision sur la prime de risque : « Prime de risque ». Lefebvre Dalloz Compétences.

<https://formation.lefebvre-dalloz.fr/glossaire/glossaire-comptabilite/prime-de-risque#:~:text=Dans%20le%20cadre%20du%20salariat,le%20cadre%20de%20son%20travail>

<sup>11</sup> « Itdiis-indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants ». Emplois Collectivités.

<https://www.emploi-collectivites.fr/prime-travaux-salissants-blog-territorial>

<sup>12</sup> « Les éboueurs bénéficieront-ils de la prime exceptionnelle ? ». CONDOMINES, Anaïs, Libération, 19 mai 2023.

[https://www.liberation.fr/checknews/2020/05/19/les-eboueurs-beneficieront-ils-de-la-prime-exceptionnelle\\_1788815/](https://www.liberation.fr/checknews/2020/05/19/les-eboueurs-beneficieront-ils-de-la-prime-exceptionnelle_1788815/).

#### **4. Un métier de service public : rapport entre habitants, mairie et centre de tri sélectif**

##### a) Triptyque : discrétion, invisibilisation et manque de reconnaissance

Les ripeurs interrogés nous ont eux-mêmes exprimé la fierté d'effectuer un travail qui contribue à rendre les villes propres, belles sans proliférations de nuisibles ou d'odeurs. Ainsi, les ripeurs s'avèrent tout simplement indispensables à notre société. Pourtant ils sont victimes d'un phénomène d'invisibilisation, qui s'exprime par un ensemble de règles contraignantes qui l'entretiennent.

En effet, tout est fait pour que le camion dérange au minimum la circulation des véhicules. Les horaires des ripeurs interrogés commencent à 4 heures pour la tournée matinale et partent à 15 heures pour celle du soir, et il n'y a généralement pas d'horaires de fin de tournée imposés.

Malgré cela, l'un d'eux nous exprime « on embête tout le monde, on le sait bien ». Cette réflexion est sans doute liée aux comportements désagréables qu'ils rencontrent quotidiennement, comme le son du klaxon. Les ripeurs sont souvent partagés entre faire leur travail en respectant les règles liées à leurs sécurité (ils ne doivent pas courir, respectent les limitations de vitesse, et ne traversent jamais la route, prendre un bac à la fois) et le fait de faire leurs travaux plus rapidement pour ne pas gêner la circulation. En effet les règles sécuritaires sont par définition des contraintes, qui mettent à mal certaines stratégies qui permettraient d'aller plus vite (comme le rassemblement des poubelles des deux côtés de la rue pour ne passer qu'une fois). De plus, le camion lui-même, en raison de ses dimensions, de ses arrêts constants, et de sa vitesse limitée à 30 kilomètres par heure lorsqu'il y a des ripeurs à l'arrière, constitue un obstacle à une circulation fluide et rapide. Comme dit précédemment, le camion sécurise, mais contraint aussi tout le déroulé de l'activité. Cette gêne ressentie par les automobilistes est donc un effet structurel de l'activité de ramassage des déchets, car chacune des contraintes vécues est inscrites techniquement dans l'outil camion.

En plus de se faire klaxonner, les ripeurs voient leur image atteinte par les déchets qu'ils transportent. Ceux qui se bouchent le nez à leur passage ne comprennent pas que ce geste dégradant associe ripeurs et déchets ; sans prendre en compte qu'ils sont avant tout ceux qui enlèvent les déchets, et devraient être associés à une image de propreté et d'hygiène.

Pourtant tout est fait pour minimiser la gêne et agir sur l'image de l'entreprise de ramassage des déchets. Le responsable de l'entreprise nous avoue que le nettoyage du camion est effectué après chaque tour et en fin de tournée, pour le confort des ripeurs mais surtout pour celui des usagers de la route. « C'est pour nous, les gens et la boîte » dit-il. En effet, l'entreprise est employée par la communauté de commune, qui peut renouveler le contrat tous les cinq, six ou sept ans en fonction du nombre de plaintes et, plus globalement, du niveau de satisfaction des habitants.

## b) Travailler avec la conscience aiguë de la perception de l'habitant

Ainsi, l'entreprise dépend énormément de la perception des habitants, ce qui donne une dimension sociale très forte au métier de ripeur. Par ailleurs, si certaines interactions positives donnent du sens au métier de ripeur, par le remerciement explicite pour un travail effectué quotidiennement, certaines interactions sont difficilement vécues. Comme le métier est structurellement invisibilisé, il s'avère que certains habitants ne voient le travail que lorsqu'il n'est pas fait, ou lorsqu'ils considèrent qu'il est mal fait.

Le métier de ripeur s'illustre donc par une forte dimension sociale, que l'on a cependant tendance à négliger. Malgré le phénomène d'invisibilisation du métier, un lien se crée avec les habitants, au travers de la répétition quotidienne des tournées, dans les mêmes petites communes. Nous mêmes nous avons été surprises de recroiser nos interviewés bien souvent après l'entretien. Ce lien est entretenu par les ripeurs, qui vivent la fierté de leur travail au travers de la reconnaissance des habitants qui en bénéficient. Ils nous confient que leurs discussions, leurs sourires, et leurs petits mots de politesse sont, pour eux, compris dans ce métier de service public. Les salutations, les sodas ou les barres chocolatées qu'ils reçoivent parfois leurs témoignent alors de la qualité du service qu'ils rendent. Aussi, ils font en leur possible pour servir au mieux, en étant gentils, bavards, polis et surtout tolérants. Par exemple, ils se montrent compréhensifs et attendent, lorsqu'un habitant s'empresse de sortir une poubelle oubliée.

Cependant ce phénomène qui paraît ici anodin et une vraie difficulté pour les éboueurs. Les horaires comprennent officiellement un passage des éboueurs à 19h30, soit trente minutes après la sortie des poubelles par les habitants. Dans les faits, les éboueurs ont pris l'habitude de repasser une à deux fois dans une majorité des rues, pour récupérer les déchets retardataires. Malgré cela, certains habitants se plaignent au service de la mairie et aux élus pour dire que « le camion n'est pas passé ».

Le responsable de l'entreprise nous confie « C'est de la prestation de service, le client est roi », ainsi le client/habitant a toujours raison, et lorsqu'il affirme que les éboueurs ne sont pas passés, alors la mairie appelle le service, et il ne sert à rien de discuter. Même si certaines mairies sont compatissantes, et connaissent le problème, puisqu'elles envoient régulièrement leurs camions passer dans certaines rues le matin, pour récupérer des déchets tardifs, on peut considérer que officiellement c'est le service de ramassage qui est en tort, puisqu'ils doivent repasser.

Pour toutes ces raisons, la valeur d'un travail bien fait s'inscrit avant tout dans le résultat bien plus que les moyens. Or, le résultat dépend toujours de paramètres extérieurs qu'on ne peut prendre en compte. Cependant, il est impossible pour les ripeurs de refuser une situation délicate ou inhabituelle, ils peuvent au mieux la signaler, et envoyer un refus, pour s'en déresponsabiliser, mais devront repasser pour régler ladite situation plus tard : « ce qu'on ne ramasse pas aujourd'hui, il faudra le ramasser demain ». Aussi, comme les refus sont longs à traiter, et que les déchets se

dégradent vite, par professionnalisme, par intégrité et pour ne pas abîmer l'image de la société, ils sont contraints de s'adapter à beaucoup de situations irrégulières.

### c) Une responsabilisation dans la question du tri des déchets

Il est important de comprendre que le ripeur devient responsable de la poubelle et de son contenu, dès lors qu'il la récupère. Il se doit par exemple d'acheminer un flux de déchets recyclables le plus pur possible jusqu'au centre de tri. Là-bas, le contenu de la benne est vérifié, et parfois refusé, si, parmi les déchets recyclables, se trouvent trop d'ordures ménagères suite à un tri des déchets peu consciencieux fait par les habitants. Dans ces situations-là, le contenu de toute la benne est vidé avec les ordures ménagères. Les ripeurs nous ont ainsi confié deux impressions contradictoires, qui relèvent pourtant du même problème du mauvais tri des déchets, dont la responsabilité leur incombe en dernier lieu. En disant « Si on voulait faire la tournée du tri correctement, après une heure on aurait fini la tournée », ils pointent le fait que, s'ils ne chargeaient que les poubelles de déchets recyclables parfaitement constituées, alors ils n'en ramasseraient pas beaucoup et finiraient rapidement le travail. Réciproquement, la phrase « si on fait le boulot strictement [en refaisant le tri dans les poubelles des habitants], alors on va pas finir la tournée » montre que les éboueurs pourraient théoriquement tout retrier eux-même, mais seraient alors dans l'incapacité d'assurer leur mission première, qui est d'évacuer les déchets. Il s'agit dès lors de trouver un équilibre entre le fait de prendre en charge les déchets les plus purs qui soient pour éviter le refus de la benne au centre de tri ; et le fait de ne pas se montrer trop sélectifs pour pouvoir réaliser leur travail dans le temps imparti.



*Fig. 21 : Schéma explicitant une tension à laquelle fait face le ripeur au cours de sa tournée: Respecter le tri et refuser des poubelles mais devoir les récupérer par la suite et subir des plaintes car le travail n'est pas fait, ou bien récupérer tout de même les poubelles mal triées et ainsi ne pas respecter le tri, pour ne pas avoir à repasser ou subir les plaintes des habitants.*



Fig. 22 : Représentation de la chaîne des déchets ( production, collecte et traitement) avec les étapes source de tensions, en jaune (écart prescrit-réel).

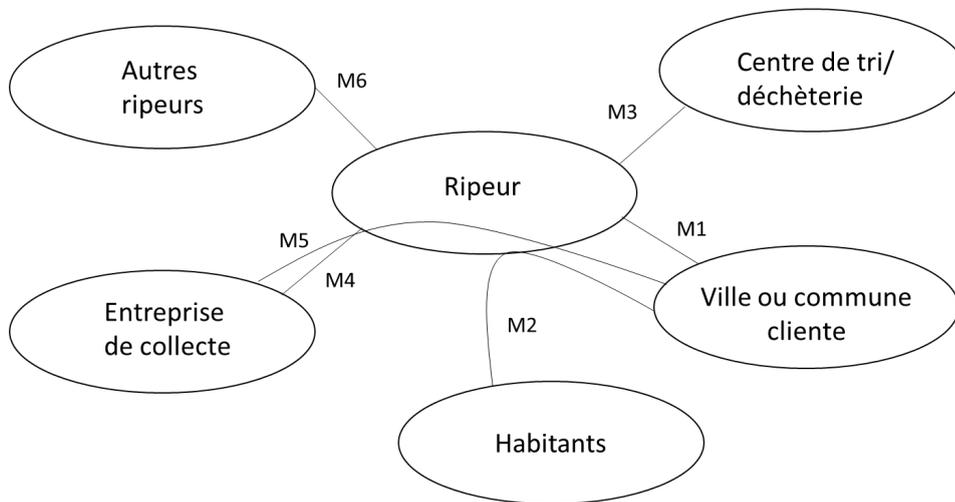
Lorsque toutefois le contenu de la benne est refusé par le centre de tri, cela provoque une plainte au sujet de l'entreprise de collecte. La responsabilité qui incombe aux ripeurs ne relève pas de la loi, mais elle est bien ressentie par les individus ; puisque suite à ce refus, c'est ensuite à eux de faire faire aux déchets un second trajet vers la déchetterie. Cela ajoute alors une étape supplémentaire et chronophage dans leur journée de travail déjà chargée ; mais cela porte aussi et surtout atteinte à leur fierté professionnelle.

Bien souvent, il suffit de quelques poubelles mal triées pour que l'entièreté de la benne soit refusée pour flux mixte. En effet, suivant les prescriptions de l'entreprise, une poubelle au contenu mal trié doit être systématiquement refusée, et fermée avec un scotch « refus de collecte ». Pourtant ce procédé est extrêmement pénible, puisqu'il nécessite de faire un signalement à chaque fois, qui sera ensuite pris en compte ou non, et de revenir chercher la poubelle plus tard avec un camion adapté, laissant sur place la poubelle en attendant. Les ripeurs nous confient être épiés par de nombreuses personnes qui ne comprennent pas le refus, et l'interprètent comme un manquement à leur travail. Certaines personnes les prennent parfois en photos, et d'autres font des signalements. Des poubelles laissées sur place signifient une collecte faite à moitié, et les ripeurs risquent alors d'être convoqués, et de devoir s'expliquer sur ce qui est perçu comme une faute professionnelle.

De plus, il est très compliqué pour les ripeurs de savoir si une poubelle est bien triée avant qu'elle ne se retrouve à contaminer la benne. Même si une anomalie est repérée, les ripeurs sont tenus de ne pas intervenir, puisqu'il peut être dangereux pour leur santé de récupérer cette anomalie. Les ripeurs sont donc constamment dans l'hésitation, et oscillent entre la volonté de récupérer l'anomalie pour décontaminer la poubelle, la possibilité de refuser la poubelle, ou encore le fait récupérer la poubelle même si elle contient des anomalies. Ils usent alors de certaines stratégies consistant à ouvrir la poubelle et écarter les sacs pour vérifier leur contenu, et tout de même retirer les anomalies préoccupantes et non dangereuses. Ainsi, bien que le tri ne relève pas de leur responsabilité, il est souvent effectué en partie pour éviter des problèmes au sein de la ville, polluée par des déchets refusés, les problèmes au centre de tri, qui peut émettre un refus des déchets, et en dernier lieu les problèmes de l'entreprise, puisque c'est bien sur eux que retombe la responsabilité des déchets non récupérés, et des déchets refusés au centre. Ainsi, comme beaucoup

d'actions qui ne sont pas de leur ressort, les éboueurs déclarent, « [le tri] tu le fais, mais intelligemment ».

### Métiers et sources de prescription dans le métier de ripeur



#### Au niveau de la ville ( ou de la commune) cliente:

- M1 La ville cliente prescrit au ripeur de retirer les déchets aux horaires prévues, au travers du contrat (prescription formelle)
- M2 La ville cliente prescrit au ripeur de retirer les déchets coûte que coûte, pour le confort des habitants, la prescription passe par des appels téléphonique, en cas de plainte des habitants (prescription informelle)
- M2 La ville cliente prescrit au ripeur d'être le plus rapide pour ne pas déranger la circulation, pour le confort des habitants, la prescription passe par des appels téléphonique, en cas de plainte des habitants (prescription informelle)

#### Au niveau du centre de tri:

- M3 Le centre de tri prescrit au ripeur de n'amener que des poubelles bien triées, dites saines ( prescription formelle)

#### Au niveau de l'entreprise:

- M4 L'entreprise prescrit au ripeur de respecter les consignes de sécurité ( prescription formelle)
- M4 L'entreprise prescrit au ripeur d'assurer la collecte aux horaires du contrat ( prescription formelle )
- M5 L'entreprise prescrit au ripeur de retirer les déchets coûte que coûte et d'être le plus rapide pour ne pas déranger la circulation, elle officialise les demandes de la ville cliente (prescription formelle)

#### Au niveau de l'équipe:

- M6 Les autres ripeurs prescrivent au ripeur d'employer des stratégies optimales, quitte à ne pas respecter les consignes de sécurité( prescription informelle )
- M6 Les autres ripeurs prescrivent au ripeur de communiquer sans parler( prescription informelle )

#### Au niveau de l'individu:

- Le ripeur s'auto-prescrit d'économiser son énergie et de prendre soin de son corps

Fig. 23: Schéma des sources de prescriptions dans le métier de ripeur.

## Conclusion

Les ripeurs garantissent au quotidien la propreté de nos espaces urbains en assurant avec constance les collectes. S'il peut sembler, au premier abord que leur travail va de soi, l'étude de leur métier révèle l'inexactitude de cet apriori. D'une part, le métier de ripeur est fortement déterminé par l'environnement urbain et technique dans lequel il s'inscrit. Les logiques temporelles propres à la ville et les conditions fluctuantes du travail sur le terrain se traduisent directement dans l'organisation des tournées et dans le type et la quantité de déchets à collecter. Les milieux technique et urbain – le camion de collecte, la circulation, la morphologie urbaine – dans lesquels évoluent les ripeurs déterminent leurs gestes ainsi que la cadence du déroulé de la tournée. Simultanément, ces milieux comportent de nombreuses sources de danger, qu'un certain nombre de prescriptions en matière de sécurité tentent d'endiguer. Pour bien faire leur travail, c'est-à-dire assurer la collecte, les ripeurs se trouvent pourtant parfois pris en étau entre une logique d'efficacité, et le respect des normes de sécurité d'un côté et celui des réglementations sur le tri de l'autre. L'intelligence du métier de ripeur réside notamment dans cette négociation permanente entre ces différentes exigences, pour permettre une collecte satisfaisant tous les acteurs (habitants, collectivité, entreprise, centre de tri, *etc.*). En tant que métier de terrain, soumis à de nombreux *déterminants*, et étant donné la posture souvent délicate du ripeur – travaillant au service des habitants, mais aussi des centres de tri, et rendant des comptes à son entreprise – on comprend bien en quoi on peut parler de métier de front. Il est d'autant plus remarquable que l'intelligence du métier, qui consiste à jongler avec toutes ces contraintes, puisse alors se manifester visuellement sous forme d'une sorte de chorégraphie des éboueurs lors des collectes, paraissant d'une évidence naturelle.

D'autre part, la logique-même de collecte de porte en porte au centre du métier d'éboueur n'a rien d'évident, mais s'inscrit dans une société qui produit des déchets en excès, et qui nécessite donc leur évacuation organisée. Pourtant, nous considérons très peu ce métier, non seulement pour l'aspect cyclique de cette tâche d'entretien en apparence évidente, mais aussi en raison de l'invisibilité du résultat du travail bien fait qui va de pair. Or, on pourrait tout à fait imaginer une autre répartition des tâches, où les habitants achemineraient, par exemple, eux-mêmes tous leurs déchets à la déchetterie. Grâce au travail des ripeurs, nous portons en moins la charge temporelle (et mentale) que la gestion de nos propres déchets provoquerait pour chacun de nous si nous en étions responsables. Ainsi, prendre conscience de l'envergure du service que nous rendent les ripeurs en faisant leur métier, peut être la source d'une reconnaissance et valorisation collective de leur contribution à l'entretien de nos villes.

## Références et crédits

- **Bibliographie et sitographie**

### *Ouvrages*

BARLES, Sabine. L'invention des déchets urbains. France, 1790-1970, Seyssel : Champ Vallon, 2015.

MONSAINGEON, Baptiste. Homo detritus, Paris : Seuil (col. Points), 2017.

BERLINGEN, Flore. Recyclage : Le grand enfumage. Comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable, Paris : Rue de l'échiquier, 2021 (2020).

### *Actualités*

TF1Infos. « “Transformer les rues en décharge publique” : à Paris, les éboueurs lancent leur “acte 2” de la grève ». I. N., 12 avril 2023.

<https://www.tf1info.fr/societe/reforme-des-retraites-transformer-les-rues-en-decharge-publique-a-paris-les-eboueurs-lancent-leur-acte-2-de-la-greve-2253855.html>.

### *Législations et informations sur le cadre réglementaire*

Loi n°75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, Art. 6

« Itdiis-indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants ». Emplois Collectivités.

<https://www.emploi-collectivites.fr/prime-travaux-salissants-blog-territorial>

« Salaire éboueur ». *Métiers de la collecte des déchets*, Ripeur.  
<https://www.ripeur.fr/salaire-eboueur/>.

« Les éboueurs bénéficieront-ils de la prime exceptionnelle ? ». CONDOMINES, Anaïs, Libération, 19 mai 2023.

[https://www.liberation.fr/checknews/2020/05/19/les-eboueurs-beneficieront-ils-de-la-prime-exceptionnelle\\_1788815/](https://www.liberation.fr/checknews/2020/05/19/les-eboueurs-beneficieront-ils-de-la-prime-exceptionnelle_1788815/).

## *Articles*

Paris Patrimoine professionnel. « La propreté à Paris depuis le Moyen-Âge », Patrimoine à la loupe. <https://patpro.paris.fr/patrimoine-a-la-loupe/la-proprete-a-paris-depuis-le-moyen-age>.

« Éboueurs et travailleurs de centres de tri : métiers risqués », LEVÉE, Valérie, Prévention au travail, 5 juin 2020 [Éboueurs et travailleurs de centres de tri : métiers risqués | Reportages | Prévention au travail](#).

### ● **Crédits photographiques**

Fig. 1 : Le Parisien, Philippe Lavieille

Fig. 2 : schéma personnel

Fig. 3 : patpro.paris.fr

Fig. 4 : patpro.paris.fr

Fig. 5 : patpro.paris.fr

Fig. 6 : schéma personnel

Fig. 7 : schéma personnel

Fig. 7 : photographie personnelle

Fig. 8 : bauz.net

Fig. 9 : photographie personnelle

Fig. 10 : photographie personnelle

Fig. 11 : photographie personnelle

Fig. 12 : photographie personnelle

Fig. 13 : photographie personnelle

Fig. 14 : France Bleu Champagne-Ardenne,  
Alexandre Blanc

Fig. 15 : photographie personnelle

Fig. 16 : photographie personnelle

Fig. 17 : photographie personnelle

Fig. 18 : Schéma personnel

Fig. 19 : Schéma personnel

Fig. 20 : Schéma personnel

Fig. 21 : Schéma personnel

Fig. 22 : Schéma personnel

Fig. 23 : Schéma personnel

Fig. 24 : document fourni par l'entreprise  
employant les ripeurs interviewés

## Annexes

 <p>Engagés pour l'avenir de nos territoires <b>SEPUR COMPIEGNE</b> 41 Route de Choisy 60200 COMPIEGNE Tél :</p>	<b>DE LA REGION DE COMPIEGNE</b>	Bon n°:        XX: Validé le    /    / Par ..... 			
<b>PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE</b>					
VEHICULE	IMMATRICULATION	KM Départ	KM Retour	Carburant	
BOM ET ASSIMILES					
EQUIPAGE	TITULAIRE	REPLACANT	H prise de service	H. fin de service	EMARGEMENT
Chauffeur	1				
Equipier de collecte					
TRAVAIL A REALISER	DEBUT DE COLLECTE	FIN DE COLLECTE	<u>Consignes :</u>		
LIEU DE VIDAGE	Arrivée VIDAGE	DECHET	Qté		
			T		
			T		
			T		
			T		
<u>Problème(s) rencontré(s) :</u>					

Figure 24 : Fiche de suivi et de signalement remplie par les chauffeurs à chaque tournée, et lors des refus de bacs.